

LE MAGAZINE

→ sept/oct 2005

N° 37 - 2 €

Orsay

LAC DU MAIL

la maladie de nos *arbres*

- Rentrée scolaire réussie dans nos écoles
 - Pôles de compétitivité : Orsay et Évry à l'honneur



- 3 → **ÉDITO**
- 4 → **RENTÉE SCOLAIRE**
Les nouveautés dans nos écoles
- 6 → **JEUNESSE**
Collège Alain-Fournier, un collège où il fait bon apprendre
Sous le soleil de la Grèce
- 8 → **PORTRAIT**
Philippe Masson, nouveau doyen de la faculté d'Orsay
- 9 → **SOCIÉTÉ**
Apprentissage : la Commune se mobilise
- 10 → **TRAVAUX**
- 12 → **HÔPITAL**
L'hôpital d'Orsay, hier, aujourd'hui, demain
- 14 → **SOLIDARITÉ**
Le réseau de soins Hippocampes
- 15 → **COMMERCES**
- 16 → **ENVIRONNEMENT**
Mobilisation pour le développement durable
- 19 → **ASSOCIATIONS**
La parole à... l'Association des Étangs et Rigoles du Plateau de Saclay
- 20 → **CULTURE**
- 22 → **RETOUR SUR IMAGES**
- 24 → **NUMÉROS UTILES**
- 25 → **BON À SAVOIR**
- 26 → **URBANISME**
- 27 → **VIE MUNICIPALE**
- 28 → **AGENDA**

Une rentrée réussie dans nos écoles



Madame, Monsieur,
Chers Amis Orcéens,

Une école maternelle flambant neuve dans le Centre, un centre de loisirs maternels ouvert au Guichet, une nouvelle cuisine scolaire à Mondétour, sans oublier les nombreuses transformations réalisées dans l'ensemble des écoles d'Orsay... le 2 septembre dernier, la rentrée a fait le bonheur des petits et des grands ! Mon équipe et moi-même en sommes particulièrement heureux, car vous savez combien, depuis 10 ans, les améliorations des conditions de vie quotidienne des petits Orcéens sont une priorité pour nous.

Lac du Mail : quel devenir pour nos arbres malades ?

Sur ce constat positif pour l'ensemble de la communauté orcéenne, est survenue malheureusement une ombre au tableau, véritable catastrophe écologique.

Alors que la ville a demandé un diagnostic général de son patrimoine arboré, un premier rapport, signé par un expert agréé près les tribunaux, a révélé que 21 arbres du lac du Mail sont contaminés par un champignon lignivore virulent, le *phellin ponctué*. Ce champignon a sans doute été introduit lors d'un élagage fort dans les années 1980. Il s'est progressivement répandu, creusant le cœur de l'arbre (l'aubier) sans l'empêcher de grandir et de reverdir à chaque saison.

Ainsi, cette contamination est peu visible à l'œil du promeneur. Elle rend cependant les arbres très fragiles, puisque seule l'écorce extérieure le maintient debout. En cas de grand vent ou d'orage, les arbres, extrêmement fragilisés, peuvent tomber brutalement. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit vendredi 16 septembre à 14h, rue de l'Yvette, près du puits artésien où un érable s'est brutalement effondré, sans causer, fort heureusement, ni victime ni dégât. Face à ce danger, et afin d'alerter promeneurs et riverains, il a été décidé d'établir un périmètre de sécurité autour des arbres dangereux et donc, d'interdire l'accès au lac. Compte-tenu de l'ampleur de cette calamité, et à la suite d'une première réunion publique, la Mairie vient de désigner un second expert, membre du Groupement des Experts Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO), organisme indépendant.

Les résultats de la première et de la seconde expertise seront confrontés et présentés à un comité de pilotage, composé d'habitants, d'associations d'environnement orcéennes, et de scientifiques de la Faculté d'Orsay. Aucune décision ne sera prise par la Mairie avant de connaître les conclusions et les propositions de ce comité. Bien entendu, en cas d'abattage, partiel ou total, un plan de replantation du lac sera immédiatement engagé dès le budget 2006.

En revanche, au Parc d'Eastcambridgeshire, dix arbres ont dû être abattus en urgence les 21 et 22 septembre, en raison de leur fragilité (champignon *ganoderme aplani*, tronc creux ou maladie de la suie) et sur les conseils de l'expert, en raison de conditions météorologiques instables de cette fin septembre. Le bosquet sera replanté à la Toussaint.

Comme vous le savez, aucun risque ne peut être pris en matière de sécurité, sur la voie publique, pour les promeneurs et les enfants.

Pour tout renseignement ou précision, vous pouvez contacter le service espaces verts de la ville (tél. : 01 60 92 81 01. Mél : espacesverts@mairie-orsay.fr) ou m'appeler directement.

Je vous remercie de votre confiance,

Marie-Hélène Aubry,
votre Maire
et l'équipe municipale

Rentrée scolaire :

le bonheur est dans la cour



Juliette, 3 ans, et sa sœur Clarisse, 5 ans, retrouve leur camarade écolier Antoine, 5 ans, à l'école Mondétour.

CARTABLES AU DOS MAIS PENSÉES ENCORE PLEINES DES AVENTURES DE CET ÉTÉ, LES PETITS ORCÉENS ONT PRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE LE 2 SEPTEMBRE. PETITS ET GRANDS ONT EU LE PLAISIR DE DÉCOUVRIR LES AMÉLIORATIONS RÉALISÉES CET ÉTÉ PAR LA COMMUNE D'ORSAY DANS LES ÉCOLES. PENDANT LES VACANCES, LES AGENTS MUNICIPAUX DES SERVICES TECHNIQUES, SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE SE SONT MOBILISÉS POUR FAIRE DE LA RENTRÉE UNE JOURNÉE INOUBLIABLE !

Nouveau directeur pour l'École élémentaire Mondétour

Début septembre, l'école primaire de Mondétour a accueilli son nouveau directeur, Guy Farré. 23 ans d'ancienneté, directeur d'école depuis 13 ans, dont 10 passés à l'école Avelines B aux Ulis, il est entré à 22 ans dans l'Éducation nationale par vocation. Aujourd'hui à Mondétour, il retrouve d'anciens collègues mais aussi des personnes croisées à l'occasion d'une carrière sportive soutenue.

Yvette Chatard, directrice à l'école primaire de Mondétour pendant 13 ans, a passé 30 années dans l'Éducation Nationale. Partie en retraite en juin dernier, elle a reçu un hommage émouvant de la part de ses collègues et des familles.



"Nous sommes nouveaux arrivants à Orsay ce qui implique un changement d'école pour chacune de nos filles. Nous nous sommes donc organisés pour être présents tous les deux ce matin et tout semble bien se dérouler dans cette école". **M. et Mme Zumbihl, parents de Juliette (7 ans) et Mathilde (4 ans).**



"La réhabilitation est réussie. L'école a davantage de caractère, la cour aussi. Le gazon synthétique permet aux enfants de s'amuser dans de meilleures conditions, notamment lors de conditions météorologiques un peu défavorables !".

Mme Raux, maman d'Alicia (5 ans), scolarisée à l'école maternelle du Centre.

Les mercredis découvertes

La Commune a mis en place les "Mercredis découvertes", nouveau mode de garde s'adressant aux enfants de 6 à 10 ans dont les deux parents travaillent. Une initiative qui permet aux petits Orcéens de découvrir et de pratiquer différentes activités et aux parents de trouver une solution pédagogique au problème récurrent de la garde des enfants le mercredi.

Inscriptions : 01 60 92 80 58

Des cours de chinois

À l'initiative de Marie-Hélène Aubry, des cours de chinois gratuits ont été proposés aux Orcéens pour cette rentrée 2005. Cette opération a rencontré un vif succès avec plus de 172 inscrits, intéressés par l'apprentissage du mandarin et la découverte de la culture chinoise ! Les cours auront lieu, début octobre, pour les adultes en soirée le mardi et le vendredi, et pour les enfants pendant la journée du mercredi.

Contact : 01 60 92 58 85 - jeunesse@mairie-orsay.fr

Les nouveautés de la rentrée 2005



École du Centre

Nouvelles conditions de vie pour les enfants

DEPUIS 10 ANS, SOUS L'IMPULSION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE MARIE-HÉLÈNE AUBRY, LA COMMUNE D'ORSAY RÉHABILITE SES ÉCOLES. L'ANNÉE 2005 AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR D'IMPORTANTES TRAVAUX À L'ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE. APRÈS PLUS DE SIX MOIS DE TRAVAUX, L'ÉCOLE, FLAMBANT NEUVE, A ROUVERT SES PORTES POUR LA RENTRÉE DES CLASSES.



Les conditions d'accueil des enfants sont fortement améliorées. Chaque classe de petite section dispose d'un accès direct sur un dortoir et sur des sanitaires où l'intimité des petits est respectée.

École maternelle du Centre : 920 000 €
(extension, réhabilitation, réfection de la cour, pose de gazon synthétique...)
- 757 260 € : budget Commune
- 20 000 € : réserve parlementaire
- 142 740 € : participation financière du Conseil Général



La rentrée à Orsay, c'est aussi...

- **École élémentaire de Mondétour**
réhabilitation de salles de classe, mise en peinture des cages d'escalier, travaux de maçonnerie, d'électricité, insonorisation complète d'une salle, travaux de transformation de la cuisine reliée à la cuisine du Centre : 350 900 €
- **École maternelle de Mondétour**
insonorisation du réfectoire prévue pendant les vacances de la Toussaint : 20 800 €
- **École élémentaire du Centre**
mise en peinture du préau, d'une classe, rénovation de 15 tables... : 13 900 €
- **École maternelle du Guichet**
mise en peinture du sol des sanitaires : 3 400 €
réhabilitation du centre de loisirs maternels : 1 500 €
- **École élémentaire du Guichet**
mise en peinture de la cage d'escalier 9 600 €



Des peintures aux tons chauds, des sols neufs en harmonie, des couleurs variées pour les différentes classes, de nouvelles fenêtres, un lavabo dans chaque classe pour faciliter la vie des professeurs des écoles et de leurs élèves après les travaux manuels... intérieure comme extérieure, toute la réhabilitation de l'école maternelle du Centre a été pensée esthétiquement et pratiquement.



Collège Alain-Fournier un collège où il fait bon apprendre

SITUÉ DANS LE QUARTIER DE MAILLECOURT, CE COLLÈGE DE BRIQUE ET DE VERRE, AUX ALLURES DE PAQUEBOT, ACCUEILLE UNE POPULATION DE 400 ÉLÈVES, VENUS D'ORSAY (SECTEUR NORD DE L'YVETTE) ET DE SACLAY. LA TAILLE HUMAINE DE L'ÉTABLISSEMENT FACILITE LE SUIVI INDIVIDUEL DES ÉLÈVES.



Récréation dans la cour du collège

La chorale en pleine action durant les festivités du Carnaval 2005



Remerciements à Mme Missenard et à ses élèves, auteurs de ce texte.

Depuis la rentrée 2004, le collège comporte aussi une UPI (Unité Pédagogique d'Intégration). Cette structure accueille des enfants déficients cognitifs et facilite leur socialisation au contact des enfants de la même classe d'âge.

Différents pôles

En dehors de l'enseignement proprement dit, la vie du collège se fédère autour de plusieurs pôles. Le pôle culturel et artistique est un des points forts. La section danse de l'association sportive, la chorale et les itinéraires de découverte musique et arts plastiques unissent leurs forces pour réaliser "le" spectacle du collège. Au mois de juin, près d'un tiers des élèves monte sur les planches de l'Opéra de Massy pour un spectacle chorégraphique et musical autour d'un thème choisi et travaillé depuis le début de l'année. Cette activité fédère les énergies mais n'empêche pas, bien sûr, d'autres actions : théâtre, visite de musées, festivités du Carnaval, voyage en Espagne...

La culture scientifique est un autre pôle important. Profitant de l'environnement favorable de notre vallée, des projets en partenariat avec l'université Paris-Sud se sont développés, en mathématiques et en physique-chimie (participation

aux fêtes de la science, chercheurs dans les classes, clubs scientifiques...). Des activités originales ont été développées dans les classes de sixième, réunissant des enfants des écoles primaires d'Orsay et des collégiens autour d'un travail sur l'année en mathématique ; de même, des échanges de ce type ont lieu entre collégiens de troisième et lycéens de seconde du lycée Blaise Pascal.

Enfin, l'éducation physique y est une discipline très active, avec sa dynamique Association Sportive et le voyage multisports en Lozère organisé pour les cinquième.

Tout cela ne nous fait pas oublier que le collège est d'abord un lieu d'acquisition de connaissances. Les acteurs décisifs de la réussite de l'établissement sont bien sûr les adolescents eux-mêmes.

Ambiance conviviale, locaux agréables, professeurs soucieux de la réussite du plus grand nombre, parents attentifs : aux élèves d'avoir à cœur de montrer qu'ils profitent au mieux de leurs bonnes conditions de travail !

Collège Alain-Fournier
Rue Alain-Fournier
91400 Orsay
01 69 31 24 00
Principal : M. Jean-Louis Tabès

Sous le soleil Bienvenue en Grèce

Cet été, 20 jeunes Orcéens aventureux sont partis, encadrés par le service jeunesse, à la découverte d'Athènes et des Cyclades. Suivez le guide, photos à l'appui, pour ces quinze jours mémorables dans la cité de Socrate et de Platon...

Pour commencer, un circuit découverte de la capitale : la visite des monuments et des quartiers typiques d'Athènes les a conduit de l'Acropole, témoin de la mythologie des Dieux grecs, au musée d'archéologie national, en passant par le stade olympique. Après une longue traversée en bateau, le groupe, au pied marin, arrive enfin sur l'île de Paros, la plus verdoyante des Cyclades :



C'est l'heure des premières baignades dans la mer Egée émeraude, des premiers coups de soleil... et surtout

de la tentative mémorable de reproduction du temple d'Athéna !

Décidément rien n'arrête nos jeunes Orcéens ! Sous une chaleur torride, ils visitent le village traditionnel de Lefkès. Personne n'oubliera la marche très sportive dans les ruelles étroites et sinueuses, les maisons peintes à la chaux blanche et aux fenêtres bleues... et le port des vingt-quatre litres d'eau quotidiens, indispensables à la survie du groupe.



Puis, c'est à Ios, sur cette plage aux eaux turquoise, que nos jeunes se sont essayés à différentes activités : bouée, beach volley, beach soccer... Les plus aventuriers y ont même passé une nuit à la belle étoile. Nos vacanciers ont ensuite fait la découverte des magnifiques paysages de l'Île de Santorin.



Pour clôturer le séjour, retour à Athènes... avec une après-midi bowling et une soirée resto... une dernière randonnée dans les rues de la capitale pour rejoindre l'hôtel... à 45 minutes de là... pour s'imprégner une dernière fois de cette ville intemporelle, ville des Dieux, aux mille histoires et aux mille intrigues...

La tête pleine de souvenirs et d'émotions, nos jeunes de retour à Orsay rêvent déjà de pouvoir participer au voyage de l'été prochain. Rendez-vous en 2006 !

NOUVEAUX HORAIRES : dès la rentrée du mois de septembre, le service jeunesse et les emplois familiaux changent d'horaires en semaine. L'accueil sera assuré du lundi au vendredi de 13h à 18h. Contact : 01 60 92 58 85 - jeunesse@mairie-orsay.fr

Concours général : l'exemplarité du lycée Blaise Pascal



Le concours général est une reconnaissance nationale du mérite et des efforts des lycéens qui incarnent de façon exemplaire la réussite scolaire. Dans le calendrier scolaire, la remise des prix du concours général représente un moment traditionnel puisque ce concours prestigieux date de 1747. Il représente l'une des plus anciennes institutions éducatives de notre pays.

À Orsay, le lycée Blaise Pascal a été cité cinq fois en 2005.

• **Igor Kortchemski** obtient le 1^{er} prix de mathématiques.

Professeur : M. Missenard.

• **Augustin Oisel** obtient le 1^{er} accessit de dissertation philosophique de série L.

Professeur : Mme Fichot.

• **Maksym Nikolayev** obtient le 3^e accessit en russe.

Professeur : Mme Benet.

• **Stéphane Benoist** obtient le 4^e accessit en physique-chimie.

Professeur : Mme Bonilawski.

• **Igor Kortchemski** obtient une mention de physique-chimie.

Professeur : Mme Bonilawski.

La Commune adresse ses félicitations aux lauréats et à leurs professeurs, qui contribuent de façon exemplaire à l'image d'Orsay au niveau national.

Lycée public Blaise Pascal
20, rue Alexander Fleming

Tél. : 01 64 86 16 00

09106261@ac-versailles.fr

www.acversailles.fr/etabliss/orsay/

Proviseur : Mme Pierrette Floch

Philippe Masson, *nouveau Doyen de la faculté d'Orsay*

ÉLU PAR LE CONSEIL DE LA FACULTÉ, PHILIPPE MASSON A PRIS SES FONCTIONS DE DOYEN LE 1^{ER} JUILLET DERNIER. GÉOLOGUE, IL A ÉTÉ PIONNIER DANS LE DOMAINE DE LA PLANÉTOLOGIE. AUJOURD'HUI ET POUR CINQ ANS À LA FACULTÉ, PHILIPPE MASSON S'ATTELE À DE NOUVEAUX ENJEUX...

Il se définit comme un "pur produit d'Orsay". Philippe Masson en effet suivi ses études à la faculté des sciences, obtenu là sa thèse de doctorat d'État, été recruté assistant en 1968, puis maître assistant, pour être nommé maître de conférence et professeur dans les années 1980. Sa spécialité ? La géologie. Précisément : la sédimentologie et l'observation spatiale. À ce titre, Philippe Masson a été parmi les premiers à utiliser l'imagerie par satellite au moment où ce domaine connaissait un grand essor avec l'exploration du système solaire par les Américains et les Russes. "De la géologie terrestre, je me suis consacré à la géologie extraterrestre", ironise le nouveau Doyen ! Renforçant son savoir aux États-Unis, Philippe Masson rentre en France où il crée à Orsay une équipe de recherche dans le domaine de la planétologie.

Un parcours atypique

Pendant 25 ans et jusqu'à sa prise de fonction cet été, Philippe Masson travaille avec la NASA dans l'investigation de la géologie planétaire, mais aussi avec le Centre National d'Études Spatiales, l'Agence Spatiale Européenne (ESA) ou encore les Agences spatiales russe et japonaise. Pas étonnant dès lors que la faculté bénéficie d'une photothèque unique en son genre dans l'Hexagone, au sein même du campus ! Des centaines de milliers d'images qui servent à développer recherches, thèses, mémoires...

Chargé de mission et conseiller pour l'espace au ministère de la Recherche, le nouveau doyen a aussi assuré des responsabilités spatiales au sein de l'ESA.

Nouveaux enjeux à la faculté

Physique, Biologie, Chimie, Mathématique, Informatique et Sciences de la terre : la faculté des Sciences d'Orsay comporte six départements d'enseignement et de recherche. Philippe Masson a présidé le département Sciences de la terre en même temps qu'il dirigeait son laboratoire. En 2003 et 2004, il assure les fonctions de vice-doyen directeur de la division des Formations, où il contribue à mettre en place la nouvelle réforme du LMD (Licence, Master et Doctorat). "Cette réforme est l'aboutissement d'un important travail mené par l'ensemble des enseignants-chercheurs de la faculté des sciences pour moderniser notre offre de formations et l'adapter au

nouveau système européen"... Passionnant, même si l'exiguïté de certains locaux et le parc immobilier vieillissant rendent complexe cette nouvelle organisation de l'enseignement.

L'enseignement et la recherche sont bien évidemment les priorités du mandat de Philippe Masson, mais son programme comporte bien d'autres aspects : gestion des infrastructures du campus, préparations budgétaires annuelles liées cette année à la nouvelle organisation de la loi de finances et aux négociations du contrat quadriennal avec l'État, renforcement de l'ouverture à l'international, positionnement de la faculté au sein des pôles de compétitivité, projets de construction de bâtiments et notamment avec le CNRS et le CEA pour la recherche informatique...



Favoriser les perspectives d'avenir

"Notre potentiel de recherche et notre situation sont exceptionnels. Le campus scientifique d'Orsay rassemble 45 laboratoires et unités de recherche reconnus internationalement qui ont fait sa renommée. Son avenir repose sur notre capacité à développer de nouveaux thèmes de recherche et à renforcer nos relations avec nos différents partenaires institutionnels (CNRS, CEA, INSERM, INRIA, INRA, Soleil, Grandes Ecoles, etc.), et industriels, aussi bien dans notre voisinage immédiat que dans un contexte plus éloigné et à l'étranger. Nous nous devons de tirer le meilleur parti de notre potentiel de recherche, de la qualité de nos formations et de notre environnement pour offrir de réelles perspectives d'avenir à nos étudiants et à nos chercheurs", explique Philippe Masson. Dans sa mission, Philippe Masson est accompagné par 3 vice-doyens* ; chacun coordonnant

Autour du campus

- Le centre INRA
- Le laboratoire de Photonique et Nanostructures (CNRS)
- Le service hospitalier Frédéric Joliot de l'Hôpital d'Orsay (CEA, CNRS, INSERM)
- L'Institut des Hautes Études Scientifiques
- L'École Supérieure d'Électricité
- Le groupe des laboratoires du campus CNRS
- Le CEA
- Le synchrotron Soleil
- L'Office National d'Études et de Recherches Aéronautiques
- L'École Polytechnique
- L'École Nationale Supérieure des Techniques Avancées

les politiques emploi, pédagogie et formation, animation et coordination de la recherche et enfin gestion des infrastructures. De beaux chantiers pour Philippe Masson qui confie humblement souhaiter, dans ses nouvelles fonctions ouvrir de nouvelles voies, tout comme il l'a fait dans ses recherches.

* Roland Perrasso, professeur de biologie, vice-doyen à la politique de l'emploi. Étienne Augé, professeur de physique, vice-doyen à la formation. Alexandre Revcolevschi, professeur de chimie, vice-doyen à l'animation et à la coordination de la recherche

Deux jours pour la sécurité routière

Les 14 et 15 octobre prochain, la sécurité routière s'installe au cœur de la ville (sur le parking du marché). Venez vous essayer au critérium du jeune conducteur (circuit pour les 6-15 ans avec mini-quad, mini-moto, mini-voiture), réviser le code de la route sur l'espace de sensibilisation à la conduite routière, découvrir les gestes de première urgence et de nombreux autres ateliers...

Renseignements au service jeunesse : 01 60 92 58 85

APPRENTISSAGE

la Commune se mobilise

LA COMMUNE D'ORSAY PARTICIPE À LA MOBILISATION NATIONALE EN FAVEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES EN CRÉANT TROIS CONTRATS D'APPRENTISSAGE. LE POINT SUR CETTE FORMULE D'INSERTION PROFESSIONNELLE...

La Préfecture a donné le feu vert à la Commune d'Orsay pour recruter trois jeunes Orcéennes en alternance. Une initiative qui illustre la volonté de la Municipalité de mener une politique active en matière d'emploi des jeunes, relayant ainsi l'élan national au niveau local.

Qu'est-ce que l'alternance ?

L'alternance est la possibilité d'obtenir un diplôme ou une qualification reconnue par une formation alliant des cours théoriques en centre de formation et des périodes d'emploi en entreprise. Les jeunes peuvent accéder à l'alternance par deux types de contrats de travail particuliers, le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage. C'est ce dernier qui, à Orsay, a permis à Emmanuelle Marchand, en BEP Carrières sanitaires et sociales, Élodie Marquiset et Fanny Kern, toutes deux en CAP petite enfance, de travailler pour la première à la crèche du Parc et pour les deux autres dans les écoles maternelles du Guichet et de Mondétour.

Les atouts de l'alternance

Les filières professionnelles, comme l'apprentissage, constituent des réponses aux besoins de qualification des jeunes et à la demande des entreprises de recruter des salariés qualifiés. De nombreux métiers sont concernés même si les formations de niveau IV et V (BEP et CAP) restent majoritaires. Le bénéficiaire, confronté aux réalités de la vie professionnelle pendant sa formation, est mieux préparé à s'insérer sur le marché du travail. Son statut de salarié lui permet de percevoir une rémunération calculée en pourcentage du Smic. Et l'employeur qui recrute un jeune, sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, bénéficie d'aides.

Un dispositif, satisfaisant à la fois salarié et employeur, qui encourage la rencontre de l'offre et de la demande.



Élodie Marquiset



Emmanuelle Marchand



Fanny Kern

Cette formule d'insertion professionnelle permet à des jeunes de 16 à 25 ans (voire plus dans certaines conditions) de conclure un contrat de travail alternant formation en entreprise et en centre de formation d'apprentis (CFA). Le jeune embauché bénéficie du statut de salarié, d'une rémunération fixée en pourcentage du SMIC et de l'accompagnement d'un maître d'apprentissage tout au long de son parcours. À la clé pour l'employeur, des avantages financiers dont un crédit d'impôt, sous réserve de remplir certaines formalités. Informations : www.travail.gouv.fr - www.ccip.fr

Travaux d'été dans vos quartiers...



AVANT



APRÈS

Carrefour Lozère-Pont de Pierre : assainissement, eau potable, trottoirs, chaussées et éclairage ont été refaits afin de mettre en sécurité ce carrefour situé près des écoles.



Itinéraire piéton stratégique et très emprunté, les trottoirs de l'**avenue Saint-Laurent** ont été entièrement refaits ainsi que les ralentisseurs.
Coût : 180 000 €

La DDE se mobilise à Orsay

Le talus sous le pont de la RN 118 a été refait. Depuis plus de 20 ans, la Mairie et l'ASÉOR réclamaient à la DDE la réfection des sablons, qui fuyaient dans l'Yvette. C'est chose faite.
Coût : 80 000 €



À Mondétour

L'avenue des Bleuets, l'avenue des Pierrots et un bout de l'Estérel ont été achevés. Le 25 septembre, une inauguration a réuni le quartier autour du verre de l'amitié. Les travaux se poursuivent avenue de l'Épi d'Or.



Rue de Verdun : trottoirs, ralentisseurs et aménagements de sécurité.
Coût : 80 000 €



PENDANT



APRÈS

Avenue des Pierrots

Et aussi...

Les travaux se poursuivent avenue de Lattre de Tassigny, financés par la ville, la CAPS et le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France. Côté loisirs, le local de l'association Clic Clic Gosses et la salle de claquette ont été refaits.



À noter également, à la maternelle du Guichet, le centre de loisirs a rouvert ses portes avec notamment la création d'une salle informatique destinée aux enfants.



... et dans les écoles

Maternelle du Centre : une réhabilitation réussie

Une nouvelle classe qui prend les airs d'un kiosque vitré, des sols et des peintures aux tons chauds ou pastels refaits, une profonde optimisation de l'espace où chaque classe s'ouvre sur son dortoir et ses sanitaires, des lavabos dans chaque classe pour simplifier par exemple le petit nettoyage après les travaux pratiques... sans oublier des meubles de très belle facture réalisés par les agents du Centre Technique Municipal... l'école maternelle du Centre a bénéficié de toute l'attention de la Commune d'Orsay pour un résultat très apprécié par les enseignants et les familles.

Dans la cour, une pelouse synthétique a été posée. Une initiative innovante de la part de la Municipalité qui permet aux enfants de se détendre dans conditions optimales même en cas de temps incertain !



Le 3 septembre, les enfants aident Marie-Hélène Aubry à couper le ruban de l'inauguration !

Le parc d'Eastcambridgeshire

Un nouveau jeu a été posé, les allées et l'éclairage ont été refaits cet été dans le parc. Une barrière de sécurité a été posée autour du lac afin d'assurer parfaitement la sécurité.



Cuisine scolaire de Mondétour : toute neuve

Le groupe scolaire de Mondétour a vu la transformation de sa cuisine en satellite de réchauffage, mise aux normes HACCP. Les plats cuisinés sont préparés dans la cuisine du Centre puis acheminés vers la cuisine satellite de l'école par camion isotherme.



L'hôpital d'Orsay

1832 : un premier hospice à Orsay

L'histoire de l'hôpital d'Orsay débute en 1832 lorsque Jean-Louis Archangé, architecte parisien né à Orsay, lègue une partie de sa fortune aux pauvres d'Orsay, stipulant que les fonds devront être consacrés à la création d'un hospice pour ces derniers.

Ainsi, la commune d'Orsay acquiert cette année-là une propriété en centre-ville, essentiellement constituée de l'ancien potager du château et de bâtiments qui accueilleront rapidement leurs quatre premiers pensionnaires. Aujourd'hui, ce bâtiment existe toujours et accueille l'entrée de l'hôpital.

La petite structure initiale va se transformer et s'agrandir, progressivement. Petit à petit des soins y seront prodigués et, sur plus d'un siècle et demi, des travaux de rénovation et d'humanisation, seront effectués, rendus nécessaires par l'évolution rapide et continue des connaissances et des besoins médicaux.

À Orsay, la maternité fut créée en 1848, le premier bloc opératoire ainsi que la première salle d'accouchement en 1904.

En 1958, le service hospitalier Frédéric Joliot, fleuron de la recherche médicale nucléaire et appartenant au CEA, est créé dans l'enceinte de l'établissement et accueille le premier synchrotron.

L'hospice fermera définitivement ses portes en mai 1972, laissant toute la place à l'hôpital.

En 1973, un bâtiment de 6 étages : USN (Unité de Soins Normalisée) est construit. Parallèlement, au

château du Grand Mesnil à Bures, qui appartient au centre hospitalier d'Orsay, se crée un hôpital psychiatrique comprenant 99 lits, des consultations extra-hospitalières et un hôpital de jour pour enfant.

Enfin, un accueil de moyen et long séjour installé rue Guy Moquet, est inauguré en 1981 et accueille 120 résidents.

(Les lecteurs intéressés par l'histoire de l'hôpital pourront lire la plaquette très documentée éditée par CHLOÉ en novembre 1997, tél. : 01.69.28.29.47)



L'hôpital vers 1910

L'hôpital d'Orsay en quelques chiffres

- **431** lits
- **3** sites
- **12** antennes
- **154** lits et places de médecine, réanimation, néonatalogie, chirurgie viscérale et gynécologie, chirurgie orthopédique, gynécologie obstétrique
- **12 193** personnes en hospitalisation par an
- **36 343** personnes vues au service de consultations externes
- **35 356** personnes vues aux urgences
- **1 122** patients admis en maternité
- **909** interventions du SMUR
- **250 666** repas servis annuellement (patients et personnel)
- un budget de **61 098 800** euros.

hier, aujourd'hui, demain



Les travaux consistent à...

- Créer un bâtiment de 2000 m², situé à l'arrière entre l'hôpital et le talus du RER. Ce nouveau bâtiment accueillera le Bloc opératoire, la Réanimation, la Maternité...
- Rénover le RDC du bâtiment le plus ancien, 1000 m² environ, qui accueillera ensuite les urgences, permettant une bien meilleure prise en charge des patients, notamment en séparant les adultes des enfants.
- Créer un accueil convivial, lumineux et très accessible situé entre les bâtiments actuels, la future entrée de l'hôpital s'ouvrira au milieu de la place de la Mairie.

1997 : l'hôpital d'Orsay prend le virage de la modernité.

Malgré la constante mise à niveau de l'équipement (premier scanner de l'Essonne installé en 1987) et l'importance du plateau technique grâce à la coopération avec le service Frédéric Joliot, la structure souffrait de la vétusté et de l'exiguïté de ses locaux.

Le CHO s'est retrouvé confronté aux nouvelles réglementations exi-

geant une remise aux normes complète de l'établissement. Pour respecter l'esprit de la loi, l'hôpital d'Orsay a donc créé, avec l'hôpital de Longjumeau, le syndicat Interhospitalier Nord Essonne.

Ce rapprochement inter-hôpitaux permet de rationaliser les dépenses de fonctionnement, en mutualisant par exemple l'achat de certains services ou le recrutement de certains postes médicaux.

Grâce à cet effort de gestion, préconisé à l'époque par Marie-Hélène Aubry, qui, en tant que Maire d'Orsay préside le Conseil d'Administration de l'hôpital, les autorités de tutelle ont autorisé le lancement d'un vaste chantier de réhabilitation des locaux, en parallèle avec la rédaction du Programme Médical d'établissement. Le chantier de l'hôpital général, au centre ville d'Orsay, représente une dépen-

se de 17 millions euros et sera entièrement financé par les fonds propres de l'hôpital. Le chantier sera achevé au printemps 2007.

À Bures, l'hôpital psychiatrique débute en ce moment sa rénovation. Le chantier, estimé à 20 millions d'euros, a bénéficié de très importants crédits dans le cadre de dispositions "Hôpital 2007".

C'est grâce à la bonne santé financière de l'hôpital, dont les dépenses sont strictement maîtrisées depuis 1995, que ces deux opérations d'investissement ont pu être réalisées de front, sur deux sites différents.

Demain, l'hôpital d'Orsay, agrandi et rénové, retrouvera, grâce à la qualité de son plateau technique et de ses équipes médicales et soignantes, sa véritable place dans le réseau de santé francilien.

Orsay, hôpital public accueillera des consultations privées d'IRM. L'agrément a été accordé par le ministère au printemps 2005 et permettra un vrai partenariat public-privé.

Hippocampes

un nouveau réseau de soins pour la maladie d'Alzheimer ou de démence apparentée

En 1907, Aloïs Alzheimer, neuropsychiatre allemand, découvre les lésions cérébrales d'une maladie neuro-dégénérative. Un siècle plus tard, cette maladie et les syndromes apparentés touchent en France environ 855 000 personnes et l'on estime à plus de 225 000 le nombre de nouveaux cas chaque année. Pour faire face à ce défi majeur pour la santé publique, le réseau de soins HIPPOCAMPES a été créé pour favoriser la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentée, dans le Département de l'Essonne.

Préserver dignité et qualité de vie

Le réseau HIPPOCAMPES a pour objectif la prise en charge optimale des patients à leur domicile, en hospitalisation et/ou en Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, afin de préserver leur qualité de vie. Grâce à une équipe multidisciplinaire, le réseau propose un large choix de services pour assurer une meilleure coordination et qualité des soins au regard de la spécificité de chaque patient, mais aussi, pour prévenir les conséquences médicales, psychologiques et sociales de la maladie. Ainsi, pour maintenir à son domicile le malade qui le souhaite, le réseau a pour missions essentielles de faciliter l'accès au diagnostic et à la prise en charge personnalisée du patient, d'évaluer la faisabilité de ce maintien à domicile, d'organiser le soutien des familles, d'anticiper l'évolution de la maladie et de coordonner l'action des différents acteurs. Pour les patients en institution d'hébergement sanitaire et social, HIPPOCAMPES vise à former et soutenir psychologiquement les personnels et les familles, et à apporter une expertise dans la prise en charge des troubles du comportement.

L'hôpital d'Orsay, un acteur du réseau

Compte tenu de l'absence de traitement curatif, le diagnostic précoce est le seul moyen de ralentir l'évolution de la maladie d'Alzheimer et de démence apparentée. Aussi, l'hôpital d'Orsay développe, depuis 2004, des consultations pour dépister, diagnostiquer, soigner et proposer un programme précis pour rééduquer la mémoire. Le premier intervenant demeure le médecin traitant qui repère les premiers symptômes de la maladie et se charge de l'orientation du malade, notamment à Orsay. Ainsi, après un interrogatoire sur les troubles et l'historique du patient, la pratique de tests et éventuellement un bilan d'examen complémentaires, le neurologue ou le gériatre prescrit, si la maladie est avérée, des traitements médicamenteux et des thérapeutiques non médicamenteuses comme la rééducation, les actions de stimulation de la mémoire... Dans le cadre de ce diagnostic, l'action du CHO s'appuie sur le réseau HIPPOCAMPES. Ainsi, en cas d'accord du médecin traitant pour mettre en relation la famille du malade avec HIPPOCAMPES, le CHO en informe les professionnels de ce réseau qui font alors une visite d'évaluation médico-psycho-sociale au domicile du patient afin de lui proposer une aide adéquate et efficace.

Remerciement au Dr Levasseur du Centre Hospitalier d'Orsay pour sa précieuse collaboration.

Orsay accueillera le Dr Smagghe, mardi 4 octobre à 14h, à la salle Jacques Tati, pour une conférence sur la mémoire organisée par la Mairie, la Caisse de Retraite AG2R et l'accueil de jour des Crocus.

Les acteurs du réseau hippocampes

Financé par le FAQSV (Fonds d'Aide à la Qualité de Soins de Ville), Hippocampes est un réseau composé de professionnels libéraux de santé, d'institutions sanitaires et sociales et d'associations : HIPPOCAMPES, Alzheimer Essonne, Gérontologique de l'Essonne, Essonnienne des Professionnels de la Voix et du Langage, l'assistance Publique-Hôpitaux de Paris, l'hôpital privé gériatrique les Magnolias à Ballainvilliers, les centres hospitaliers d'Arpajon, d'Etampes, de Dourdan, du Sud francilien, d'Orsay, les services infirmiers d'aide à domicile "association santé à domicile" de Corbeil Essonne, d'aide à domicile "Association santé à Domicile" de Brunoy, le centre local d'Information et de coordination de la Vallée de l'Essonne, la maison du Cèdre Bleu de Saint-Pierre-du-Perray, les maisons de retraite de Cerny et La Ferté-Alais.

Pour en savoir plus Réseau HIPPOCAMPES

Z.A. Les Gros
Ballancourt - Route Fontenay
91610 Ballancourt
www.hippocampes.net
Tél. : 01 64 93 01 10
Fax : 01 64 93 01 11

Association Viv'Espoir :

Bientôt près de chez vous, ouverture d'un foyer de vie de jour pour vingt personnes handicapées moteurs. Foyer agréé et pris en charge par le Conseil Général de l'Essonne.

Vous êtes concernés et/ou intéressés, contactez dès maintenant l'association Viv'Espoir qui vous présentera son projet, les futures activités du foyer et son fonctionnement.

Toutes personnes désireuses de nous rejoindre seront les bienvenues.

Contactez-nous dès maintenant
au 01 30 47 20 08 ou au 06 88 21 87 28

Ils ont choisi Orsay, bienvenue aux nouveaux commerçants !



Abribulle

"J'ai eu un vrai coup de cœur pour Orsay ! Une municipalité à taille humaine comme je les aime, entre ville et village, avec un vrai centre-ville..." , confie Sabrina, jeune commerçante de 27 ans qui a choisi la rue Archangé pour lancer une boutique de prêt-à-porter féminin. La boutique porte bien son nom ! Atmosphère intimiste, tons chauds... une vraie bulle ! Sur les cintres, des vêtements dont le style conviendra aux mères comme aux filles avec des marques comme Cop Copine, Lulu Castagnette ou encore DDP. "Et aussi, une belle gamme de pulls et de gilets made in France", précise fièrement Sabrina, attachée au stylisme et à la qualité français. Les tenues peuvent être accessorisées grâce à un choix de ceintures et bijoux.

Abribulle - Prêt-à-porter féminin

12, rue Archangé - Orsay

Tél. : 01 64 46 67 25

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h30 et de 15h à 19h



Chat perché

Dans cette boutique aux airs de caverne d'Ali Baba, ouverte il y a un an, on retrouve Kiki et Pollux, mascottes bien connues des trentenaires, mais aussi des poupées Groovy Girls, des figurines Papo, des mobiles et des doudous pour les nouveaux nés sans oublier des jouets en bois du Jura, un choix de jeux de société et de stratégie pour les plus grands...

Elen Willame et Agnès Renaudin, gérantes du magasin, confient avoir décidé d'ouvrir leur boutique par passion pour les activités ludiques et pédagogiques destinées aux petits. Une démonstration de jeux s'est déroulée cet été avec succès qui pourrait être renouvelée l'an prochain. Dès cet automne, nouveautés et idées pour Noël ...

Chat perché

4, rue Verrier - Orsay - Tél. : 01 69 86 91 58

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h sans interruption

Pour Noël, ouverture exceptionnelle

dimanche 18 et lundi 19 décembre 2005

Un portail pour les commerces de proximité

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne a ouvert un portail Internet dédié aux commerces de proximité : www.achat-essonne.com

Ce dispositif recense plus de 13 000 commerçants de l'Essonne. Les commerçants qui le souhaitent peuvent adhérer au dispositif et avoir leur propre site Internet sur ce portail.

Le point sur le Duc d'Orsay

La boulangerie "Duc d'Orsay" n'a pas rouvert aux dates qu'elle avait annoncées à la Mairie Nous remercions les Orcéens de leur compréhension pendant l'été face à cette situation inattendue. Depuis le 20 septembre, cette boulangerie du centre-ville accueille de nouveau ses clients.



Luxe pressing

Pour Djamel Korso, nouveau propriétaire du pressing situé dans la galerie marchande de Franprix, les raisons de reprise du commerce Dany Pressing étaient évidentes : "Dany est une amie. Elle m'a proposé le rachat de son commerce à la condition que je devais perpétuer sa tradition de qualité !". Chose aisée pour ce professionnel qui possède déjà une dizaine d'enseignes.

"J'ai une conception élargie de mon activité, précise Djamel Korso. Hormis la boutique, il s'agit de proposer aux clients des services à domicile, comme le nettoyage de leur moquette ou de leurs rideaux, de leur canapé ou de leur fauteuil, ou encore de livrer à leur domicile linge ou tapis. Djamel Korso propose aussi ses services aux entreprises.

Luxe pressing Galerie marchande de Franprix

2, rue du Dr Ernest Lauriat - Orsay - Tél. : 01 64 46 39 21

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h30

**Vous avez des questions ?
N'hésitez pas, contactez :
environnement@mairie-orsay.fr
Tél. : 01 60 92 80 65
(service environnement)**

Développement durable, un défi pour Orsay

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENJEU PLANÉTAIRE ET CAUSE CITOYENNE, EST L'AFFAIRE DE TOUS. LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LA COMMUNE DANS CE CADRE LE SONT POUR VOUS, VOS ENFANTS ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES. ELLES POURRONT ÊTRE EFFICACES GRÂCE À LA MOBILISATION DE CHACUN AU QUOTIDIEN. NOUS N'AVONS PAS DE PLANÈTE DE RECHANGE, IL EST INDISPENSABLE DE FAIRE ÉVOLUER NOS COMPORTEMENTS ET NOS MODES D'ACTION.

Défini en 1987 par Mme Gro Harlem Bruntland, ancien Premier ministre de Norvège, le développement durable est "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Préservation de la qualité de vie des générations à venir, solidarité inter-générationnelle, conciliation du développement économique et de l'environnement, gestion responsable des ressources naturelles, continuité dans le temps du développement économique et social, tels sont les maîtres-mots de ce concept.

L'agenda 21 à Orsay

En inscrivant la charte de l'environnement dans sa Constitution en 2004, la France place le développement durable au cœur de l'ensemble des politiques publiques. La Commune d'Orsay agit concrètement à son échelle avec une stratégie de développement durable maîtrisée et solidaire : avec "l'agenda 21", elle appelle

à la mobilisation des acteurs économiques et sociaux en s'appuyant sur la valorisation des atouts patrimoniaux et des ressources de son territoire. En concertation avec les Orcéens, un pré-diagnostic est en cours d'élaboration pour mettre cet agenda en oeuvre. Certains aspects du développement durable, dans le cadre de l'organisation de l'espace urbain, sont quant à eux déjà en cours de réalisation avec les circulations douces et le stationnement : aménagement de la gare du Guichet, mise en place du plan de déplacement des écoles, participation au programme site pilote gaz naturel pour véhicules...

Circuler "en douceur"

Pour rendre votre ville encore plus agréable, améliorer la qualité de l'air que vous respirez, et réduire les nuisances sonores, votre Commune souhaite favoriser les modes alternatifs à la voiture. Elle étudie ainsi la mise en oeuvre d'un réseau de pistes

cyclables et de rues à circulation réduite et maîtrisée (les zones 30). Un plan de circulations douces, engagé en 2004 est actuellement en phase de diagnostic, et devrait être terminé au mois d'octobre 2005. Un inventaire des cheminements existants et des attentes des habitants dans ce domaine a aussi été réalisé par un bureau d'études, mandaté par la Commune. Ce dernier et le Service Environnement de la Mairie, se sont réunis le 8 juin dernier avec un groupe de travail composé d'Orcéens pour recueillir leurs avis et leurs attentes afin d'enrichir ledit diagnostic. L'étape suivante consistera à faire des propositions pour améliorer le réseau existant, en concertation avec la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay et le Conseil Général de l'Essonne.

Stationnement : nouveautés

Améliorer l'offre de stationnement par un meilleur accès aux commerces, aux activités culturelles et sportives et par le désencombrement des rues proches des gares, telle est la priorité du plan local de stationnement, qui entre dans sa phase terminale et sera mis en place début 2006. Au cours de 3 réunions des 9 mai, 30 juin et 15 septembre derniers, le groupe de travail composé d'Orcéens a fait de nombreuses propositions. Une large communication sera lancée sur le périmètre exact du stationnement payant futur et ses caractéristiques.

**SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
du 12 au 20 novembre
à Orsay, Bures et les Ulis**



Emmanuelle et Mathieu, parents de Benjamin, Orcéens
"Le développement durable, c'est porter attention aux générations à venir... C'est penser la ville selon l'évolution de sa population, de ses besoins, en terme d'accueil des tout-petits par exemple, c'est savoir anticiper le service au public".



Noémie, saisonnière sur un étal "bio", et Sylvie, sa cliente sur le marché d'Orsay
"Il s'agit désormais pour l'intercommunalité de préparer l'avenir en limitant les dégâts, en terme de pollution, de déchets sauvages... mais pas seulement... de vraies actions intelligentes doivent être menées pour construire un avenir plus positif. Oui au développement des technologies mais de façon raisonnée".



Anna, fleuriste sur le marché d'Orsay
"Et si le développement durable et les Agendas 21 étaient ce que réalise la mairie d'Orsay ? Comme le fleurissement de la commune, la remise en état du patrimoine et sa valorisation, l'entretien de la voirie, l'éclairage public... l'attention portée à la qualité de vie des Orcéens de tous âges, de toutes conditions..."

Qu'en pensez-vous ?

Les arbres du lac du Mail



Le champignon
phellin ponctué.

Extrait du rapport d'étude de l'expert "Ape - Arbres
paysage environnement" à propos des arbres du lac du Mail.

"40% du patrimoine présente une tenue mécanique fiable, il s'agit des plantations complémentaires et des jeunes végétaux plantés récemment. En revanche, pour le reste, elle est très inquiétante. Ce constat alarmant est lié à plusieurs facteurs qui sont :

- les antécédents de taille très sévères des platanes et des tilleuls (étêtage...),
- les traces d'effort sur des organes porteurs,
- les travaux réalisés au ras des collets et l'action de champignons lignivores virulents tels que le phellin ponctué, le polypore hispide, le coriole chatoyant pour les parties aériennes et le ganoderme

aplani pour les racines et collets. 21 arbres sont préconisés à être abattus prochainement dont 14 platanes et 2 tilleuls.

Pour optimiser la sécurité du site et obtenir des plantations régulières, cohérentes, continues, homogènes et viables à terme, la solution la plus judicieuse serait de prévoir à brève échéance le renouvellement complet de l'alignement (...). Dans l'attente de cette prise de décision, ces végétaux imposent une surveillance régulière et un suivi particulier. Il n'y a malheureusement pas d'autre alternative pour optimiser la sécurité du site à court terme".

**Renseignements : 01 60 92 81 01 (Lynda Leloup)
espacesverts@mairie-orsay.fr**

Concours de fleurissement 2005

Les Orcéens ont été très nombreux à participer à la deuxième édition de ce concours : 12 inscrits pour les jardins fleuris, 29 pour les balcons fleuris et 32 pour les commerçants ! Les récompenses ont été remises le 11 septembre dernier à l'occasion de la Journée des Associations. Félicitations aux lauréats et à l'ensemble des participants qui participent ainsi, avec leur Commune, à l'amélioration du cadre de vie.



Catégorie jardins fleuris : 1^{er} prix : André Le Tohic
2^{ème} prix : Jocelyne Jallat, 3^{ème} prix : Sandrine Payoux

Catégorie balcons, terrasses et fenêtres fleuries :
1^{er} prix : Brigitte Jouve, 2^{ème} prix : Jeanick TAaboni
3^{ème} prix : Auguste Sarda

Catégorie commerçants :

- 1^{er} prix : Agence Orsay Immobilier Conseil
2^{ème} prix : Salon de coiffure Les ciseaux magiques, au Guichet
3^{ème} prix : Magasin de jouets Le Chat Perché

Une nouvelle catégorie a été créée cette année avec l'ouverture du concours au moins de 16 ans sur des critères d'originalité, de recherche et de créativité.

Bravo aux gagnants de cette
première édition juniors :

- 1^{er} prix : Silvère Segaud
2^{ème} prix : Enfants Payoux,
3^{ème} prix : Maxime Breger
Remerciements aux établissements
TRUFFAUT pour leur partenariat.



Coupe des arbres, arbrisseaux , arbustes ... et bon voisinage

Bref rappel de la réglementation nationale (article 671 du Code Civil) en matière de coupe d'arbres, d'arbrisseaux et d'arbustes en cas de propriétés mitoyennes... Si l'arbre, l'arbrisseau ou l'arbuste est inférieur à 2m, leur pied doit être planté à au minimum 50 cm de la limite cadastrale et leur hauteur ne doit pas dépasser 2m.

Si l'arbre, l'arbrisseau ou l'arbuste est supérieur à 2m, la distance de plantation est de 2 m de la limite cadastrale.

En cas de non respect de cette réglementation, le voisin peut exiger que les végétaux en cause soient taillés ou arrachés mais ne peut en aucun cas intervenir lui-même pour y procéder.

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation à l'enquête publique

pour sensibiliser, prévenir, protéger

Le risque d'inondation est la conséquence de deux composantes, la présence de l'eau et la présence de l'homme. Par sa situation aux bords de l'Yvette, Orsay est fortement concernée par ce risque, notamment le secteur de l'Yvette dit "des neufs arpents", situé entre le pont de la RN 118 et le lac de Lozère. L'élaboration du PPRI de l'Essonne devrait ainsi permettre d'organiser, grâce à une planification des zones sur lesquelles ce phénomène naturel a été diagnostiqué, les mesures obligatoires à prendre. Cela passe par une meilleure connaissance des risques et de la criticité de ceux-ci, mais aussi par une meilleure maîtrise de l'urbanisation.

Votre avis nous intéresse

Élaboré à l'initiative de l'État, regroupant onze communes dont Orsay, le PPRI, après avoir fait l'objet de nombreux débats, a été approuvé le 9 juin dernier par le Conseil Municipal. Ce PPRI va être soumis à enquête publique courant octobre. La Commune d'Orsay, fortement attachée à l'idée de participation citoyenne, compte sur votre mobilisation et sera à votre écoute pour vous informer et recueillir vos remarques. Nous vous attendons nombreux pour venir vous exprimer sur les registres de l'enquête publique.

Votre avis nous intéresse

N'hésitez pas, consultez les documents relatifs au PPRI en Mairie

servicestechniques@mairie-orsay.fr

Tél. : 01 60 92 81 25



© Benoît Granier

Pôles de compétitivité

L'Essonne,
deux fois lauréate

Le 12 juillet dernier, le Premier ministre, Dominique de Villepin, a révélé la liste des pôles de compétitivité (lire notre article dans le numéro de juin 2005, page 19). Sur 105 projets présentés à travers toute la France, 67 pôles ont été retenus pour dynamiser des zones économiques en favorisant les partenariats entre entreprises, chercheurs et universités.

Le Premier ministre a salué tous les projets : "Regardons le nombre et la qualité des projets proposés : c'est la marque d'un pays qui se projette dans l'avenir, capable d'imaginer et d'entreprendre". L'Essonne se retrouve deux fois lauréate avec le plateau de Saclay et le Génopole d'Évry qui portent respectivement les noms de System@Tic et Meditech Santé.

À noter, ces deux projets ont l'honneur de faire partie des six pôles à vocation internationale.

Du Plateau de Saclay à Versailles...

Mobilisation forte pour une "réhabilitation" durable

À L'OCCASION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE, L'ASSOCIATION DES ÉTANGS ET RIGOLES DU PLATEAU DE SACLAY (ADER) A PRÉSENTÉ AU PUBLIC, LORS D'UNE EXPOSITION ET PAR DES CIRCUITS DE PROMENADE, UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL QUI MOBILISE LES HISTORIENS DEPUIS DES DÉCENNIES : LE RÉSEAU DES ÉTANGS ET DES RIGOLES DU PLATEAU DE SACLAY, QUI FAIT L'OBJET D'UN CONTRAT DE "RÉHABILITATION DURABLE"... RENCONTRE AVEC GÉRARD DELATTE, PRÉSIDENT FONDATEUR DE L'ADER, ÉGALEMENT PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE ET DE L'UNION DES ASSOCIATIONS DE SAUVEGARDE DU PLATEAU DE SACLAY.



© Archives Départementales des Yvelines (ADY)

Pourquoi ce contrat de "réhabilitation durable" ?

Gérard Delattre. - Les raisons sont tout d'abord historiques. Construit par les ingénieurs de Louis XIV, sa destination première était la collecte des eaux de ruissellement qui alimentaient les fontaines du château de Versailles. Les eaux y étaient amenées par simple gravité et traversaient la Vallée de la Bièvre par les arcades de Buc, ce qui représente une prouesse scientifique pour l'époque puisque les ingénieurs ont inventé un système pour maîtriser un dénivelé de 0,03% seulement (3 mètres pour 10 km) ! Mais ce réseau, saccagé par l'urbanisation et divers aménagements, a cessé d'assurer sa fonction première, dans les années 1950, et la maîtrise des eaux de ruissellement.

Ce réseau présente des intérêts en matière de développement durable...

G. D. - Voilà pourquoi nous avons qualifié ce projet de "réhabilitation" durable. Car cet ensemble a eu pour conséquence d'assurer, par leur drainage, la fertilité des terres agricoles du plateau de Saclay. Les économies d'eau étaient évidentes. Le système a montré par ailleurs son utilité pour la protection des vallées limitrophes contre les inondations. De surcroît, il nous a légué des milieux naturels très diversifiés, riches tant sur les plans faunistique que floristique, essentiels au cadre de vie. À retenir également, la mise en valeur des paysages ruraux exceptionnels aux portes de Paris et l'ouverture de chemins de promenade permettant leur découverte...



© Gérard Delattre

Le réseau, c'est...

- 62 km de rigoles
- 6 étangs
- 10 km d'aqueducs souterrains (creusés jusqu'à 10 mètres sous terre)
- 2 aqueducs aériens, dont celui bien connu de Buc

en valeur des paysages ruraux exceptionnels aux portes de Paris et l'ouverture de chemins de promenade permettant leur découverte...

Où en est le contrat aujourd'hui ?

G. D. - Ce projet de contrat, qui a fait l'objet de nombreuses études depuis plus de 20 ans, a été présenté en septembre 2001 par le SYB (Syndicat intercommunal des Étangs et Rigoles du Plateau de Saclay), et a recueilli l'accord de nombreux partenaires, tels que l'État, l'Agence de l'Eau, le Département, la CAPS, ou encore les communes concernées. Mais le Conseil régional tarde à lancer ce programme de réhabilitation et d'entretien qui doit s'étaler sur 10 ans. Nous sommes néanmoins confiants dans l'aboutissement de ce projet et nous nous employons à informer et mobiliser les populations concernées.

Contacts : ADER - BP 37 - 91430 Vauhallan. a-d-e-r@wanadoo.fr



Les goûters scientifiques

À Orsay désormais, la science n'a plus de secret pour les enfants de 8 à 10 ans. Le service jeunesse et l'association les Petits Débrouillards leur proposent de découvrir la science autour d'expériences ludiques. Les séances se terminent par un succulent goûter. "Les 5 sens" est le thème retenu pour le premier trimestre. Les prochains goûters scientifiques auront lieu de 14h à 17h, les 28 septembre, 12 octobre, 9 et 23 novembre, 14 décembre.

Inscriptions et renseignements
au service jeunesse au 01 60 92 58 85

Quand l'art rencontre les sciences



© IHÉS

Belle initiative que celle de l'Institut des Hautes Études Scientifiques (IHÉS) qui consiste à faire découvrir aux enfants que les mathématiques s'étendent à d'autres domaines, comme celui de l'art. C'est en effet tout l'enjeu de l'œuvre "Skolem, choc de blocs & chiffres au vent" de Jessica Stockholder qui a été installée dans le parc de l'IHÉS à Bures-sur-Yvette. Cette

sculpture monumentale, de 9m sur 11, est composée de huit volumes d'une hauteur variant de 0,20m et 1,50m placés sur un quadrillage. Elle permet d'appréhender les suites dites de Skolem de façon ludique, éveillant l'intérêt des plus jeunes et intrigant les plus grands. L'objectif est d'élaborer un raisonnement logique à partir de l'expérimentation, lui trouver des développements spatiaux, lui donner une dimension esthétique...

Marie Lauriat, Maire-adjoint chargé des affaires culturelles à Orsay, a salué l'intelligence du projet. "Il est remarquable que ce haut lieu de la recherche fondamentale en mathématiques et physique s'ouvre aux plus jeunes et leur permette d'entrer de façon spontanée dans le beau domaine de la science", a-t-elle confié. L'œuvre de Skolem est accessible dans le cadre de visites guidées.

Contact : 01 60 92 66 67 (Joanna Jammes).

Une saison 2006 en plein air

VALORISER LA RICHESSE DU TISSU ASSOCIATIF, TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES CULTURELS... À ORSAY, LES SAISONS CULTURELLES FÉDÈRENT LES COMPÉTENCES POUR ASSURER UNE IDENTITÉ CULTURELLE À LA VILLE. LA RÉHABILITATION DE LA SALLE TATI EN 2006, ENTRAÎNANT SA FERMETURE PENDANT 11 MOIS, INCITE LA COMMUNE À CRÉER UNE PROGRAMMATION INNOVANTE. LE POINT AVEC MARIE LAURIAT, MAIRE-ADJOINT CHARGÉ DES AFFAIRES CULTURELLES.



Comment s'annonce la saison 2006 ?

Marie Lauriat. - La saison 2006 sera particulière. La Commune d'Orsay prévoit en effet une restructuration des lieux culturels. La salle Jacques Tati fera notamment l'objet d'une réhabilitation entraînant sa fermeture de février 2006 à décembre 2006. Ce sont en partie ces paramètres qui ont orienté la saison 2006...

Il n'y aura donc ni thème, ni personnage emblématique ?

M. L. - Si, mais différemment. La fermeture provisoire de la salle Tati nous offre l'opportunité de créer une saison où l'espace et le temps sont comme suspendus. Voilà un thème passionnant à explorer ! L'idée est de proposer des manifestations culturelles dans des lieux ouverts comme la rue ou un chapiteau. L'année culturelle 2006 pourrait être une variation libre autour du temps de vivre.

Vous transformeriez ainsi l'essai de "Jazz in the garden" ?

M. L. - Dans l'idée de scène extérieure, en effet... Ces concerts de jazz en plein air dans des jardins de particuliers orcéens ont soulevé l'enthousiasme en juin et juillet 2005. Mais la saison 2006 sera beaucoup plus ouverte. Nous envisageons un théâtre ambulant, mais aussi des expositions de sculpture dans les rues... Vous savez, les nécessités obligent à penser différemment et de là, naissent parfois de belles idées !

Quels sont les autres faits culturels marquants ?

M. L. - La création d'une salle de danse de 160 m² contiguë à la salle Jacques Tati. Et aussi, les salles de la Bouvêche devraient très vite redevenir un lieu d'exposition dès la fin des travaux à l'Hôtel de Ville.

Cristelle Berberian, la sculpture pour langage

CRISTELLE BERBERIAN HABITE ORSAY DEPUIS 1984. ELLE SCULPTE DEPUIS DIX ANS DES CORPS DE FEMME DONT LES ATTITUDES SONT UN CLIN D'ŒIL À NOTRE QUOTIDIEN. PORTRAIT.



**Cristelle Berberian fréquente l'atelier "pierre" de l'association Mosaïque. Un moment essentiel qui lui permet d'échanger avec d'autres artistes, après le travail de création, solitaire, en atelier.*

Dans son atelier, des livres trahissent ses goûts artistiques. Des biographies de Moore ou de Dodeigne côtoient les sculptures de l'artiste Cristelle Berberian. De terre, de pierre*, de bronze et même de marbre noir, la femme est son sujet de prédilection : "Depuis le début des années 90, la sculpture est devenue mon langage. Je synthétise au maximum afin que le mouvement essentiel, le sentiment pur, l'émotion surgissent. La femme universelle est mon sujet favori avec sa sensualité, ses troubles, ses attentes, ses hésitations, mais aussi sa force, son élan, ses combats."

La passion de la patine

Pour Cristelle Berberian, chaque sculpture est une histoire, qui commence par un regard. Du sujet à la matière, ses créations naissent de ses observations. D'un lichen zébrant une branche morte, naîtra peut-être une nouvelle patine... étape essentielle pour l'artiste, qui la fait évoluer au fil des années, marquant ainsi l'évolution de son œuvre. De l'indigo il y a dix ans, les teintes prennent aujourd'hui le chemin de la terre, ocre et rouille. Comme si l'artiste allait toujours plus avant dans sa quête de l'essentiel. Comme chaque année, Cristelle ouvre les portes de son atelier aux Orcéens les deux derniers week-end de novembre.

Denys Klein, chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres

DENYS KLEIN, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL, VICE-PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME ET DU COMITÉ D'HISTOIRE LOCALE CHLOÉ, A REÇU LE TITRE DE CHEVALIER DE L'ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES POUR SON RÔLE CATALYSEUR DANS L'ACTION CULTURELLE, LITTÉRAIRE ET MUSICALE D'ORSAY.



© Isabelle & Jean-Luc Doignon

Avec beaucoup d'humilité, Denys Klein revient sur ses activités qui, en avril dernier, lui ont valu d'être décoré de l'Ordre des Arts et des Lettres par le maire honoraire d'Orsay Georges Thévenon. Né dans les Vosges saônoises en 1929, il confie que cette région, "véritable mine de monuments historiques", l'a amené à étudier les trésors du patrimoine franc-comtois et lorrain, et a déclenché son grand attachement pour les cultures gréco-romaine, germanique et polonaise.

Ingénieur, professeur, conseiller municipal

Il poursuit ses études à Paris et devient ingénieur à la Compagnie de Signaux.

Il enseigne en même temps à l'Institut supérieur d'électronique de Paris, puis à l'École nationale supérieure de techniques avancées.

Le soir venu, Denys Klein écrit. Dans des revues professionnelles, et aussi dans le bulletin "Orsay-Actualités" de la Municipalité, où il siège de 1965 à 1977. Il collabore au journal paroissial "Chronique d'Orsay", fondé en 1960. Il fonde un Office culturel dans l'orbite du Docteur Ernest Lauriat, dont il salue "l'érudition et la bonté". Dans ce cadre, Denys Klein participe à la fondation du Conservatoire de musique et de la bibliothèque de prêt installée aux confins de Mondétour et des Ulis.

Cette distinction nationale salue le parcours exemplaire d'un homme qui se dit "plus à l'aise dans le trou du souffleur que sur le devant de la scène".



Le 21 juin dernier, dans les rues d'Orsay, résonnaient les accords dynamiques des groupes venus fêter la musique et le début de l'été. Les Orcéens ont pu aussi profiter en soirée des chorales dans l'église.



Le CAO en fête

Le 25 juin dernier, le CAO fêtait ses 80 années de passions sportives.



Journée des associations

Dimanche 11 septembre, les associations et les Orcéens se sont retrouvés à la Bouvèche comme chaque année pour la grande journée des associations.



Spectacle de fin d'année de l'école du Guichet



Jean-Claude Ageorges, Sapeur-pompier exemplaire

Après 33 ans de service et à l'occasion de son départ en retraite, l'adjudant Ageorges a été salué par ses pairs Sapeurs-pompiers et le Maire d'Orsay, Marie-Hélène Aubry, lui a décerné la médaille de la ville.



Vernissage à la faculté

La faculté des sciences d'Orsay et l'association A. A. Janniot ont organisé une exposition en l'honneur d'Alfred Auguste Janniot (1889-1969) : "À la rencontre de Terra mater".

Des hortensias pour Orsay

En juin dernier, la faculté des sciences d'Orsay présentait les travaux scientifiques dans le parc botanique du campus. À cette occasion, des hortensias furent offerts à la Commune, marquant ainsi la bonne entente entre Mairie et Faculté.



Forum des emplois familiaux

Le 3 septembre a eu lieu le forum des emplois familiaux, en présence de l'ANPE et de l'Agence pour l'Économie en Essonne. Une centaine de personnes ont pu se rencontrer, familles et demandeurs d'emploi.



Inauguration de l'école maternelle du Centre
C'est notamment en présence du nouvel inspecteur de secteur de l'Éducation Nationale M. Gazay, de l'ensemble de l'équipe enseignante, et entourée des parents et des écoliers, que le Maire d'Orsay, Marie-Hélène Aubry, a inauguré la nouvelle école maternelle du Centre le 3 septembre dernier.



Cuisine de Mondétour
Le 17 septembre, la cuisine scolaire de Mondétour a été inaugurée.



Honneur au Brésil
À l'occasion de l'année du Brésil, un match de foot France/Brésil a été organisé. Résultat : 5-0 pour Orsay.



Fête des Sports
Le 17 septembre dernier, 15 sports différents étaient représentés à l'occasion de la fête du Sport.



Foot virtuel
Pour la 2^e année consécutive, Orsay a accueilli la finale du championnat national de foot virtuel au gymnase Blondin. Les joueurs orcéens ont pu se confronter aux champions de France dans différentes catégories.

et aussi...

Théâtre
"La Journée du Maire", une pièce de théâtre de la Compagnie La Trappe, mise en scène de Christophe Lesage a fait sourire le public de la salle Jacques Tati !

Exposition
Les œuvres de Karoubi, évocations de la relation humaine, intimiste, mystérieuse ou théâtralisée, ont été exposées à La Bouvèche mi septembre.

Rugby
Orsay vainqueur contre Viry le 18 septembre dernier !



numéros de téléphone utiles

Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01 60 92 80 00
Mél de la Mairie	info@mairie-orsay.fr
Le Maire en direct (appel gratuit)	0 800 091 400
Mairie Annexe de Mondétour	01 69 28 87 45
Préfecture d'Evry	01 69 91 91 91
Sous-préfecture de Palaiseau	01 69 31 96 96
Perception	01 64 86 18 40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01 69 31 82 00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01 69 31 83 00
Caisse d'Allocations Familiales	01 69 26 85 12
Sécurité Sociale	0 820 904 125
La Poste d'Orsay	01 64 86 15 90
RATP (3615 RATP)	0 836 687 714
EDF /GDF	0 810 764 993
SIOM	01 60 14 09 34
N° Vert Collecte Sélective	0 800 100 616
SIAHVY	01 69 31 72 10
Office de Tourisme	01 69 28 59 72
Conseil Régional d'Ile-de-France	01 53 85 53 85
Conseil Général de l'Essonne	01 60 91 91 91
Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay	01 69 35 60 60

Urgences

Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01 64 86 17 17
Médecin de garde	01 69 07 47 18
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Samu	15
Urgences Mains	01 69 10 30 30
Pompiers	18
Police Nationale	17
Commissariat des Ulis	01 64 86 17 17
Bureau de Police d'Orsay	01 64 86 11 66
Police Municipale	01 64 46 00 00
Gendarmerie	01 60 19 32 32

Social

SOS Amitié	01 60 78 16 16
SOS Suicide	01 40 50 34 34
Violence conjugale femme info service *	01 40 33 80 60
SOS Enfance maltraitée	0 800 054 141
Sida Info Service	0 800 840 800
Drogue Info Service	113
Aide à domicile	01 69 07 23 62
Allo Service Public	39 39

* remplace le numéro de SOS Femmes battues

Crèches

Crèche collective du Parc	01 60 92 80 10
Crèche collective La Farandole	01 69 07 74 24
Crèche familiale	01 64 46 70 39
Centre de la Petite Enfance de Mondétour « Petit Prince »	01 60 92 39 60
Halte-garderie	01 60 92 80 15
Crèche parentale Trot'menu	01 69 28 38 32

Centres de loisirs

Quartier du Centre	01 64 46 29 01
Quartier de Mondétour	01 69 28 83 06
Quartier de Maillecourt	01 60 10 43 58
Quartier du Guichet	01 69 28 82 95
CESFO (secrétariat)	01 69 15 55 33 ou 01 69 15 65 96

Établissements d'enseignement

École Maternelle du Centre	01 69 28 64 23
École Maternelle du Guichet	01 69 28 57 97
École Maternelle de Maillecourt	01 60 10 06 29
École Maternelle de Mondétour	01 69 07 30 88
École Primaire du Centre	01 69 28 57 99
École Primaire du Guichet	01 60 10 45 61
École Primaire de Mondétour	01 69 07 25 38
Collège Alexander Fleming	01 69 28 68 80
Collège Alain-Fournier	01 69 31 24 00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01 69 07 27 77
Lycée Blaise Pascal	01 64 86 16 00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01 69 28 42 51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01 69 28 43 72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01 69 15 67 50
École Nationale de Musique et de Danse	01 69 28 72 07

Bibliothèques/Discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01 60 92 81 70
Bibliothèque du Guichet	01 64 46 16 39
Bibliothèque de Mondétour	01 64 46 58 06
Discothèque	01 60 92 81 71

Espace Jeunes Multimédia

Service Jeunesse / BIJ	01 60 92 58 85
------------------------	----------------

Pratiquez l'orchestre symphonique !

Cordes, hautbois, bassons, clarinettes, cors, trombones, percussions

Amateurs confirmés, professionnels ou futurs professionnels,

La pratique de l'orchestre vous manque ou vous tente ?

Rejoignez l'ODYSSÉE SYMPHONIQUE, orchestre associatif, dirigé par Sabine Aubert. Répétitions le dimanche aux Ulis (91) : accès direct par le RER B Orsay.

Contact : 01 69 28 47 96 ou emathiez@wanadoo.fr

Assistance à l'intégration des enfants démobilisés

Cette nouvelle association AIED défend le droit à l'éducation et à la formation pour tous les enfants et met en œuvre tous les moyens pour arrêter l'exploitation des enfants et leur utilisation dans les conflits armés.

35, av. Victor Hugo - 91440 Bures-sur-Yvette

Tél. : 01 69 07 77 46 / 06 24 72 42 15

Fax : 01 69 29 06 11

www.aied.info - Andre.lokisso@free.fr

eclipse de soleil

À noter le 3 octobre, une éclipse partielle du soleil à 70%.

Les personnes souhaitant l'observer doivent impérativement se procurer des lunettes spéciales.

Informations par l'association astronomique de la Vallée :

01 69 85 08 12

aavastro@parisfree.com

FÊTE DE LA SCIENCE

LA SCIENCE PRÈS DE CHEZ VOUS À LA FERME DU MOULON LE VENDREDI 14 OCTOBRE PROCHAIN DE 9H À 16H30, ET LES SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 OCTOBRE DE 11H À 18H. STANDS PRÉSENTANT DES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES ET LEURS APPLICATIONS PRATIQUES. ATELIERS PÉDAGOGIQUES, LUDIQUES ET INTERACTIFS ANIMÉS PAR DES CHERCHEURS.

ACCÈS LIBRE TOUT PUBLIC.

PLATEAU DE SACLAY, GIF-SUR-YVETTE, PRÈS DE SUPÉLEC (ITINÉRAIRE FLÉCHÉ).

CE PETIT POULET VA SAUVER LE MONDE!



Walt Disney
PRESENTS
chicken little

Avant-première

Le Rotary Club d'Orsay présentera en avant-première le film de Walt Disney de fin d'année, CHICKEN LITTLE, en matinée, à 10 heures, à l'Espace Jacques Tati, le dimanche 27 novembre 2005. L'intégralité des recettes sera reversée au bénéfice des enfants hospitalisés ou handicapés.

Entrée : 12 €

XIX^e salon de peinture à la Bouvêche



ADRIENSENCE et l'ATELIER se tiendra à Orsay, du samedi 5 au dimanche 13 novembre 2005, tous les jours de 12h30 à 19h. Vernissage le vendredi 4 novembre à 18h30. Participation de l'ENMD : guitare classique et pièce chorégraphique de la compagnie CARPE DIANE.

Informations : association ELAC (01 69 51 00 54).

À noter : dans les dernières éditions Bordas, livre de français classe de 4^e, une peinture d'Adriensence figure à côté d'un poème de Robert Desnos.

Cours d'informatique à Orsay

Le Club Orcéen pour la Promotion de l'Informatique (COPI), lieu d'échange et de dialogue, est ouvert à tous, du débutant à l'utilisateur expérimenté. Il vous propose divers cycles de formation adaptés aux derniers développements de l'informatique, dans les domaines de :

- l'initiation à l'informatique ;
- la maîtrise des principaux logiciels de bureautique (traitements de texte, tableurs, bases de données) ;
- la programmation (créativité, logiciels personnalisés) ;
- la formation à Internet ;
- le développement d'applications personnelles spécifiques.

Renseignements : 01 64 86 14 71 - copi1@wanadoo.fr.

Maison des associations au 1^{er} étage : 7, avenue du Maréchal Foch.

Erratum

Les crédits de certaines photos ont été mal attribués dans le magazine d'Orsay n° 36. En page 12, rubrique Jeunesse, les photos ont été prises par Agnès Pain du CLEMI. En page 25, rubrique Retour sur images, le photomontage a été réalisé par Anne-Marie Hanna et le spectacle à l'Opéra de Massy a eu lieu le 28 mai 2005 et non le 25.

→ PERMIS DE DÉMOLIR

M. Bonnot, 8 av. d'Orsay, démolition d'une véranda et d'un escalier, accordé le 03/06/05
Université Paris Sud XI, Mme Bersellini, 15 rue Georges Clémenceau, démolition partielle, accordé le 07/06/05
M. Nguyen, 81 av. des Pinsons, démolition d'une habitation vétuste, accordé le 15/06/05
M. Laklache, 7 rue de Châteaufort, démolition d'une habitation et d'un garage, accordé le 20/06/05
M. Xi Xu Guang, 8 av. de Villeziens, démolition d'un abri de jardin, accordé le 22/06/05.

→ DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

M. Geraudie, 14 allée de Kanuméra, édifier un abri de jardin, accordée le 02/05/05
M. Venec, 23 rue des Trois Fermes, pose de châssis de toit, accordée le 03/05/05
Syndicat des copropriétaires Mme GROSNIER, 3 place de la République, réalisation d'un ravalement, accordée le 06/05/05
M. Mertz, 4 chemin de la Voie Verte, édifier une clôture, accordée le 20/05/05
M. et Mme Cassard, 23 rue du Parc, réfection d'une clôture, accordée le 25/05/05
M. Reyss, 8 rue Montaigne, modification de la pente de toiture d'un pavillon (aménagement de combles), accordée le 25/05/05
M. Charrue, 13 bis Le Vaubien Sud, ravalement d'un pavillon, accordée le 27/05/05
M. Paysant, 13 av. de l'Esterel, modification de façade, adjonction d'une terrasse, accordée le 01/06/05
SCI Jacques et Pierre, 25 rue Archangé, réfection de toiture et pose de velux, accordée le 02/06/05
Mme Dupont, 16 rue Boursier, ravalement d'un immeuble, accordée le 10/06/05
M. Janet, 31 rue Bossuet, ravalement d'un pavillon, accordée le 10/06/05
M. De Almeida Gomes, 32 rue Bossuet, édifier une clôture, accordée le 10/06/05
Melle Lacour, 7 rue des Sources, ravalement d'un pavillon, accordée le 14/06/05
M. Churin, 152 av. des Bleuets, fermeture d'un perron, accordée le 15/06/05
M. Laude, 6 rue Louis Scocard, ravalement d'un pavillon, accordée le 16/06/05
M. Augiat, 19 av. de Montjay, réfection de toiture, accordée le 16/06/05
M. Wetzel, 6 allée Archimède, pose de châssis de toit, accordée le 16/06/05
M. Bouttekein, 26 av. St Jean de Beaugard, extension et surélévation partielle d'un pavillon, accordée le 16/06/05
M. Bispo, 12 chemin du Pont des Sapins, ravalement et réfection de la toiture d'un pavillon, accordée le 20/06/05
Mme Delalieu, 22 rue de Lozère,

modification de façade (création d'une porte d'entrée), accordée le 20/06/05
M. Eynard-Machet, 56 av. Saint Laurent, agrandissement d'un garage, accordée le 20/06/05
M. Fidenzio, 38 bd de la Terrasse, ravalement d'un pavillon, accordée le 20/06/05
Mme Marty, 3 av. du Panorama, réalisation d'un ravalement, accordée le 20/06/05
M. Le Bras, 23 rue du Bois du Roi, modification d'un portail, accordée le 24/06/05
M. Bianchina, 20 av. des Lacs, pose de châssis de toit et d'un œil de bœuf, accordée le 24/06/05
M. Fischer, 4 av. Marie-Thérèse, modification d'une ouverture, refusée le 24/06/05
M. Lazzarini, 2 rue Archangé, réfection d'une vitrine ravalement, accordée le 29/06/05
M. Baldini, 54 av. des Bleuets, ravalement d'un pavillon et prolongement de la toiture (auvent), accordée le 30/06/05
M. Gomes Pinto, 13 av. de la Concorde, ravalement d'un pavillon et réfection d'un abri de jardin, accordée le 30/06/05
M. Quintin, 16 rue Florian, édification d'une clôture et pose d'un portail, accordée le 30/06/05
Mme Lesourd, 24 rue La Prairie des Illes, réfection d'une véranda, accordée le 04/07/05
M. Lazzarini, 2 rue Archangé, ravalement et réfection de toiture, accordée le 05/07/05
Mme Vialet, 67 av. des Pinsons, modification de l'aspect extérieur et ravalement d'un pavillon, accordée le 06/07/05
M. Augereau, 1 avenue des Bleuets, édifier une clôture, accordée le 18/07/05
M. Pichois, 10 rue de la Pacaterie, réfection d'un bâtiment annexe, accordée le 18/07/05
M. Roch, 17 avenue Parrat, réalisation d'un ravalement, accordée le 18/07/05
M. Loyer, 1 rue de la Troche, pose de châssis de toit, accordée le 18/07/05
M. Dureau, 2 bis rue du Fond du Guichet, édifier une clôture, accordée le 18/07/05
SARL CJPC M. Chambord, 2 chemin de la Voie Verte, édifier une clôture, accordée le 18/07/05
Mme Lessert, 15 rue de l'Yvette, pose d'un portail, accordée le 18/07/05
M. Merienne, 6 avenue de l'Esterel, réalisation d'un ravalement, accordée le 22/07/05
M. Beaumont, 24 rue Léon Croc, rénovation de la façade d'un pavillon, accordée le 26/07/05
M. Troger, 28 rue Buffon, réalisation d'un ravalement, accordée le 29/07/05
Mme Brochay, 34 rue de Châteaufort, modification de la façade et ravalement, accordée le 29/07/05
M. Dacosta-Noble, 10 rue François Leroux, réfection de toiture, accordée le 09/08/05
Mme Hirigoyen, 7 rue Circulaire, ravalement d'une clôture, réfection de toiture, édification d'une clôture, accordée le 16/08/05
Melle

Dubouchet, 7 rue de la Dimancherie, édifier une véranda, accordée le 16/08/05
M. Hagege, 32 rue André Maginot, construction d'une piscine, accordée le 20/08/05
M. Geeraert, 33 avenue des Pinsons, création d'une véranda, accordée le 24/08/05
M. Doison, 3 rue du Pont de Pierre, modification de la façade, accordée le 24/08/05.

→ PERMIS DE CONSTRUIRE

M. Maudemain, 9 rue Boursier, changement de destination des locaux, accordée le 10/05/05
M. Xerri, 128 bis av. des Bleuets, édifier un pavillon, accordée le 10/05/05
M. et Mme Nabais, 24 bd de Mondétour, édifier un abri "voitures", accordée le 10/05/05
M. Sindonino, 46 rue de la Corniche, extension d'un pavillon, accordée le 30/05/05
M. Monteil, 23 rue de la Ferme, transformation d'un local à usage d'activité en habitation, accordée le 02/06/05
M. Laklache, 7 rue de Châteaufort, édifier un pavillon, accordée le 03/06/05
M. et Mme Pelletier, 39 rue de la Pacaterie, extension d'un pavillon, accordée le 09/06/05
M. et Mme Soun, 20 rue André Maginot, extension d'un pavillon, accordée le 28/06/05
M. Canard, 46 av. des Bleuets, édifier un pavillon, accordée le 07/07/05
M. et Mme Racary, 9 rue du Pont de Pierre, changement d'affectation, accordé le 01/08/05
M. et Mme Le Chevalier, 4 rue de Chevreuse, extension d'un pavillon, accordé le 03/08/05.

NAISSANCES

Aldo Grossi, le 10 juin / **Samba Ba**, le 14 juin / **Savanna Bourdais**, le 15 juin / **Léa Rivoallan**, le 17 juin / **Paul Guiderdoni**, le 18 juin / **Armand Thièvre**, le 18 juin / **Séphora Tekam Tchouanteu**, le 19 juin / **Nathanaël Eutrope**, le 21 juin / **Henrique do Casal**, le 24 juin / **Yoann France**, le 24 juin / **Clémentine Colin**, le 25 juin / **Nina Rollin**, le 27 juin / **Arthus Rivas**, le 27 juin / **Oscar Jacquemet**, le 28 juin / **Ilan Van Marle-Morais**, le 4 juillet / **Brandon Dos Santos**, le 5 juillet / **Guillaume Servaes**, le 6 juillet / **François Duguay**, le 7 juillet / **Lucie Glavier**, le 7 juillet / **Aurélié Conté**, le 8 juillet / **Fatoumata Sombounou**, le 14 juillet / **Emilie Pascal**, le 16 juillet / **Paul Plétan**, le 18 juillet / **César Tapié**, le 21 juillet / **Inès Bergeret**, le 21 juillet / **Rafaël Desamber-Ignotis**, le 23 juillet / **Léa Obled**, le 29 juillet / **Noëlia Lameyer**, le 29 juillet / **Garris Dumont-Cantegrel**, le 30 juillet / **Yosuna Thomas Vongrafenstein**, le 30 juillet / **Julien Campilho Mourao**, le 2 août / **Charles-André Lechanga**, le 4 août / **Gaspard Matynia**, le 12 août / **Constance Amelot**, le 14 août / **Pierre-Lou Roussel**, le 18 août / **Clément Gonçalves Pita**, le 20 août / **Clément Gonçalves Pita**, le 20 août / **Romain Sarrazin**, le 21 août / **Victor Martins Pires**, le 25 août / **Laurine Soulhol**, le 26 août / **Gabriel Jimenez-Serrano**, le 27 août / **Lucas et Yvan Aubry**, le 30 août / **Nina Pilard**, le 2 septembre / **Morgane Lecot**, le 5 septembre / **Athéna Maitre**, le 6 septembre / **Océane Cam**, le 9 septembre.

MARIAGES

Frédéric Noël et Dorothée Sans, le 25 juin / **Valéry Demory et Maria-José Lopes**, le 25 juin / **Denis Thuillier et Cécile Bourriaud**, le 25 juin / **Sébastien Roche et Alice Camurat**, le 2 juillet / **Olivier Auger et Christelle Lefebvre**, le 2 juillet / **Matthew Lunney et Catherine Le Blanc**, le 2 juillet / **Jean-Jacques Minnebois et Stéphanie Welsch**, le 2 juillet / **Nicolas Starck et Elise Hillaire**, le 16 juillet / **Renaud Malaury et Mariko Tsuge**, le 16 juillet / **Virgile Moreau et Sandrine Esquirol**, le 27 août / **Olivier Ficat et Laurence Tremsal**, le 29 août / **Yann Valains et Marie-Aude Dusart**, le 2 septembre / **Christian Marcel et Johanna Calderon Plata**, le 3 septembre / **Marten Ingle et Thanh Lai Thi**, le 10 septembre.

DÉCÈS

Martine Lesaunier, le 12 juin / **Odette Sauvez**, le 13 juin / **Jacqueline Paulin**, le 14 juin / **Victor Ferenczi**, le 18 juin / **Rolande Charles**, le 18 juin / **Bernard Doutour**, le 20 juin / **Robert Bousser**, le 23 juin / **Michel Zeïtoun**, le 28 juin / **Pierrette Lambert**, le 30 juin / **Yvette Vinchon**, le 7 juillet / **Laurentine Poggi**, le 15 juillet / **Léon Poirier**, le 19 juillet / **Marie-Louise Fidenzio**, le 30 juillet / **Constantin Angélidès**, le 3 août / **Simonne David**, le 10 août / **Etienne Caby**, le 12 août / **Emilie Rault**, le 13 août / **Olivier Senez**, le 13 août / **Simonne Bova**, le 24 août / **Robert Lefort**, le 5 septembre.

Léon Poirier, Président de l'Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie/Tunisie/Maroc (ACPG-CATM) est décédé le 19 juillet dernier. Ses funérailles se sont déroulées le 25 juillet en l'Église d'Orsay où une nombreuse assistance honorait sa mémoire. Bernard Laurent, Président honoraire et Président régional Île-de-France des ACPG-CATM, Gérard Perrin, Président de l'UNC et Hervé Aufrère, Vice-président du ACPG-CATM d'Orsay Les Ulis ont prononcé chacun une allocution. Le Maire Marie-Hélène Aubry et le Conseil municipal saluent la mémoire de Léon Poirier et présente à sa famille et à ses proches ses très sincères condoléances.

Séance du 27 juin 2005

→ Conseil Municipal

• Mme Bioulac est installée dans les fonctions de Conseiller municipal.

• Mme Lauriat est élue 9^e maire-adjoint.

→ Intercommunalité

• Mme Lauriat est élue 6^e délégué de la commune au conseil de la CAPS.

• M. Manueco et Mme Bioulac sont élus délégués du Conseil municipal au sein du SICOMU des Ulis.

→ Désignations

• Mme Roche est élue membre du Conseil d'administration du CHO.

• Mme Bioulac est élue délégué pour siéger à la Commission Administrative du CCAS.

→ Culture

• Demande de fonds de concours à la CAPS pour la création d'une salle de danse et la rénovation du foyer salle Jacques Tati.

→ Résidence pour personnes âgées

• Demande de subvention pour la rénovation des cuisines des Résidences pour personnes âgées Saint-Laurent et la Futaie.

→ Services Techniques

• Signature d'une convention de servitude au profit d'Electricité de France (EDF) pour l'implantation d'une ligne électrique souterraine HTA sur une

parcelle communale située entre la rue de la Ferme et l'avenue de Montjay,

→ Scolaire

• Recondution des conventions relatives aux frais de scolarité applicables aux enfants bénéficiant d'une dérogation pour fréquenter les écoles publiques d'Orsay (Palaiseau, Massy et Bures-sur-Yvette). Indemnités représentatives de logement aux instituteurs - année 2004.

→ Jeunesse

• Vote des tarifs des Mercredis Découvertes.

→ RN 446

• Motion du Conseil municipal au Préfet de l'Essonne. Le Conseil municipal rejette la proposition de déclasser dans le réseau de notre commune le tronçon de la RN 446 correspondant à son ancien tracé, avant construction du passage à niveau du Guichet (du PR 5+390 au PR 6+000) ; le tronçon de la RN 446 situé entre la RD 128 (giratoire de Corbeville) et la RD 218 (du PR 4+0 au PR 8+260). Le Conseil municipal accepte le déclassement de la RN 446 dans ses parties en impasse. Vote à l'unanimité.

→ Quartier de Mondétour

• Nouvelle dénomination d'une salle d'activités à Mondétour : salle "Eliane et Michel Piednoel".

→ Finances

• Adoption du compte administratif d'Orsay 2004 (budget commune et budget assainissement).

Séance du 26 septembre 2005

→ Intercommunalité

• Avis de la commune sur l'adhésion de Périgny-sur-Yerres au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France.

→ Personnel Municipal

• Mise à jour du tableau des effectifs.

→ Finances

• Décisions modificatives. Contrat triennal départemental - réhabilitation de la salle Jacques Tati et création d'une salle de danse.

→ Services Techniques

• Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la création d'une salle de danse et d'un foyer - Allée de la Bouvèche.

• Projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Orge-Yvette (le SAGE).

• Adhésion de la Commune d'Orsay à l'Association Nationale "Ville et aéroport".

→ Urbanisme

• Bilan annuel de la politique foncière et immobilière de la commune.

• Acquisition d'une parcelle de 173 m² cadastrée BE 105 - Gare du Guichet.

→ Scolaire

• Tarifs de restauration scolaire - année 2005/2006.

• Tarifs de restauration administrative.

→ Culture

• Tarifs ENMD - Participation de la Commune année 2005/2006. tarification des concerts.

→ Patrimoine

• Régénération du patrimoine arboré de la Commune d'Orsay - Demande de subvention.

prochains
conseils municipaux

lundi 14 novembre 2005,
lundi 12 décembre 2005,
à 20 h 30 à la Bouvèche

pour plus de précisions, vous pouvez consulter le compte-rendu succinct du Conseil municipal sur notre site Internet : www.mairie-orsay.fr

→ **vendredi
7 octobre**

**Histoire du jazz,
conférence**
20h30 - Auditorium

→ **dimanche
9 octobre**

**Salon des Antiquités
et des Curiosités
Scientifiques**
9h30 - 18h
Salle Jacques Tati



→ **du vendredi 14
au dimanche 15
octobre**

Fête de la Science
le 14 de 9h à 16h30
les 15 et 16 de 11h à 18h
Plateau de Saclay - Gif

→ **samedi 15
et dimanche 16
octobre**

Troc de livres
10h à 18h - Bibliothèque
de Mondétour

→ **dimanche
16 octobre**

**Concert orgue,
harpe celtique et chant**
17h - Église St-Martin
St-Laurent
contact : 01 60 92 81 71

→ **vendredi 14 et
samedi 15 octobre**

Semaine de la sécurité routière
contact : 01 60 92 58 85

**Semaine Bleue des Seniors
du 17 au 23 octobre**
contact : 01 60 92 80 28

→ **mercredi
19 octobre**

Polar et Cie
20h30
Grand salon
de la Bouvêche

→ **vendredi
21 octobre**

**Jazz,
Max Pinto Quartet**
20h30 - La Bouvêche
réservations : 01 69 28 59 72

→ **du vendredi 4
au dimanche 6
novembre**

**Théâtre,
"La mort du roi Tsongor"**
Les 4 et 5 à 20h30, le 6 à 17h
Salle Jacques Tati

→ **du samedi 12
au dimanche
20 novembre**

**Semaine de la Solidarité
Internationale**
Orsay - Bures - Les Ulis



→ **vendredi 25 novembre**
Dictée des CM1 - CM2
9h et 14h - Salle Jacques Tati

→ **samedi 26 novembre**
Dictée des Seniors
13h30 - toutes catégories
16h - catégorie champions
Salle Jacques Tati



→ **du mercredi 21
au samedi
31 décembre**

**Théâtre,
"Silence en coulisses"**
20h30 - 16h30 le 25
Relâche le 24 décembre
Salle Jacques Tati